



G.I.D. "Liberté"

"Tout message ne vaut que comment il est perçu et ce qu'il génère"

Communiqué de presse

le 15 juillet 1996

émetteur: Liberté

**"Il m'a demandé si j'avais peur des morts, j'ai dit que
j'avais seulement peur des vivants" Okounev**

Le meurtre en "état de droit"

**La magistrature française prévariquée et ses auxiliaires veulent
imposer aux citoyens qui s'opposent, le suicide ou la folie.**

**35.000 français, petits commerçants, entrepreneurs, cadres, chômeurs,
agriculteurs, artisans,**

**35.000 de nos concitoyens sont amenés en "état de droit" à la tentative
de suicide par les magistrats français prévariqués et leurs auxiliaires
tous les ans.**

**35.000 de nos concitoyens amenés dans le long couloir de la mort par
ceux qui refusent d'être soumis à la Loi commune.**

Chaque jour, des dizaines de nos concitoyens sont assassinés en "état de droit", déstructurés administrativement, amenés inexorablement dans le couloir de la mort, jusqu'au suicide imposé ou à la folie.

L'assassinat programmé, orchestré, encouragé, par les magistrats français et leurs auxiliaires est de nier au quotidien les droits de ceux qui s'opposent.

Car la pire des tortures morales est cet agglomérat de faux, d'erreurs, de mensonges, d'impunités qui rongent la Vie de ceux qui espéraient encore en la Justice.

Long couloir de la mort, dans lequel les faits sont déformés, transformés, ou la réalité n'existe plus. Seul sera retenu ce qui justifiera une décision qui n'a que de volonté que de soumettre à un ordre social les individus.

Les magistrats prévariés qui s'octroient le droit de juger les Citoyens, revendiquent des appartenances idéologiques mais se refusent à la Démocratie, rejettent l'idée d'une Justice établie sur les faits pour privilégier une "justice" construite sur des interprétations.

Interprétations qui permettent toutes les erreurs ou tous les oublis au profit d'une "justice" qui n'a de volonté que de servir l'étatisme, avalisant les abus de biens publics, la corruption ou la concussion.

Utilisant un hermétisme de langage qui permet toutes les usurpations, les magistrats français prévariés se soustraient à la Loi commune et commettent leur ignoble forfait dans le seul dessein qu'épuisé par une multitude de procédures les individus qui s'opposent ne trouvent d'issue que dans un suicide ou la folie.

Toutes les conventions communicationnelles sont broyées et disparaissent pour légaliser leurs ignobles forfaits.

L'exécution des opposants politiques à leur ordre, ne se fait plus par une balle dans la nuque, mais administrative, en "état de droit".

L'interprétation de la Loi est devenue incohérence, la justice dévoyée par ceux qui devaient la servir ne sert plus que la cupidité et l'ambition.

Nos tribunaux sont réduits à une pièce de théâtre dans laquelle l'ignominie, la corruption, la concussion donne la réplique à l'usurpation et la prévarication.

Les magistrats français ont reconnu le général de Gaulle car il leur permettait d'échapper aux tribunaux militaires américains pour leur collaboration massive.

Rien n'a changé, nous nous affrontons toujours à cette même certitude qui n'est que le masque de la corruption morale, intellectuelle et sociale.

Par un jeu de "règles de droit" ils conduisent au long couloir de la mort nos concitoyens,

35.000 français (sur 120.000 tentatives de suicides) tous les ans tentent de se donner la mort parce qu'on leur refuse la plus simple Justice,

35.000 tentatives de suicide sont commises tous les ans, dont les responsables, directement ou indirectement, sont les magistrats français et leurs auxiliaires.

Devons-nous accepter que ceux, coupables et responsables, qui commettent sciemment ces ignobles forfaits puissent continuer à jouir de leurs meurtres organisés?

Une centaine de français, ce jour, jeunes, vieillards, cadres, chômeurs, petits commerçants, agriculteurs, chefs de petites Entreprises tenteront de se suicider pour échapper à la torture du mensonge institutionnalisé par les magistrats français et leurs auxiliaires.

Liberté demande à tous, en ce lendemain de commémoration de la Révolution française, de se souvenir que chaque jour des dizaines de nos concitoyens tentent de se donner la mort car les magistrats et leurs auxiliaires se refusent à la Loi commune et à la Nation, veulent

perpétuer un système, héritage de la monarchie qui leur garantie leur impunité.

La magistrature française et ses auxiliaires auraient-ils peur du Peuple?

La colère monte et ce n'est pas d'avoir donné en pâture quelques membres de l'étatisme pour calmer l'opinion, qui fera oublier la quotidienne corruption, protégée par la magistrature française, à laquelle s'affronte notre Nation.

La "justice" française n'est pas crédible, la chute du mur de Berlin a mis à jour, la triste réalité, la présomption d'innocence ne sert plus que l'usurpation, le secret de l'instruction protège la concussion.